

Participez au concours des maisons fleuries !

La Ville, en partenariat avec l'association Sevran, ville verte, ville fleurie, récompense les actions menées par les habitants pour embellir notre cadre de vie

Vous avez la main verte ? La composition florale n'a plus de secret pour vous et vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre ? Participez au concours des maisons fleuries !

Comme chaque année, un jury récompensera les habitants qui oeuvrent en faveur de l'embellissement et du fleurissement des balcons, des jardins et des maisons. Un prix spécial sera également décerné pour récompenser le travail collectif (écoles, jardins partagés, maisons ou comités de quartier, associations...)

• Comment participer ?

Remplir le bulletin d'inscription et le déposer dans l'urne prévue à cet effet au [pôle administratif Paul-Eluard](#) ou à envoyer/déposer au service des Parcs et jardins - 21, rue Pierre-Curie. **Date limite d'inscription : 28 juin 2025**

• Quels sont les critères retenus ?

Le jury rendra sa décision selon les critères suivants :

1. La qualité du fleurissement ou cultures potagères et l'entretien des réalisations
2. La création artistique (harmonie du décor, l'originalité)
3. Le respect des principes du développement durable (utilisation de matériaux recyclables, bonnes associations des plantes...)
4. La diversité du fleurissement (nombre de variétés utilisées)

Gratuit et ouvert à tous !

À télécharger

[reglement_et_incription_concours.pdf](#) (.pdf - 1.02 Mo)

Publié le 21 mai 2025